



Mr

Monsieur mon fr̄re :

J'aur̄ pris apprendre que S. A. ne se fait
accouffr̄, comme l'autre fois, de telle de façon
qu'il faille sortir, à persuader un medecin de
gaigner de son argent. En effet, elle
vînt d'abord, de ce que son état
authentique ne pourroit suffire. mais en fin
de la menant doucement, jol'aj enduise
bonne la bte qui va cy jociste, elle que vous
la trouuerez par copie; sans doute avec
courtoisie et obligeance pour couper broche à
tut delaij. La quoy je vous suffle de
vous souuoir que je n'agis que comme le
mentau dans la main du fr̄gion: sans
m'ingeler à conseiller ny le proce ny le
contre à l'endroit d'une personne de si
faulte consideration. S. A. me commande
de faire la prompte conve du bout. Cest
de quoy je me mets à l'ouïe et vigilance
accoustumee, demeurant.

Mr

Monsieur mon fr̄re,

BPL 293 A

A Dant le 12^e de Juin 1683. Mr de mble s. b.
S. A. va se mettre au departement, gracie a dieu,
car elle amie n'a son bas.

